



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, le 22^{ième} jour de juillet deux mille dix-neuf (22-07-2019) que le règlement no : 2019-06-001, Règlement remplaçant la politique de gestion contractuelle adopté selon la résolution no : 10-12-19; .a été adopté à la séance extraordinaire tenue le 22 juillet 2019.

Ce règlement peut être consulté en tout temps au bureau municipal, situé au 29 chemin d'en haut, à Natashquan.

Donné à Natashquan, le vingt-deuxième jour de juillet 2019.

**Léonard Landry, sec.-très.. greffier.
12 mars 2019.**

